

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 9 JAN. 1987

N° 0111/15.00

Monsieur le Bourgmestre de la
Commune de NYARUHENGARI
BUTARE

Monsieur le Bourgmestre,

Etant donné le manque d'encadrement des
jeunes de votre commune, je mets à votre disposition Monsieur NAYANDI Abraham qui
assurera les fonctions d'Encadreur de la Jeunesse et des Coopératives.

Veillez trouver ci-joint son contrat de
travail.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif

NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col MPA

C.P.I.à:

- Monsieur le Préfet de Préfecture

BUTARE

- Monsieur le Directeur Général au

MIJEUCOOP (TOUS) 065

KIGALI

- Monsieur le Gestionnaire des Crédits

MIJEUCOOP

KIGALI

- Monsieur NAYANDI Abraham

C/O Commune de NYARUHENGARI

BUTARE

